

Master Droit de l'immobilier de l'ICH
Unité d'activité (UA) d'expérience professionnelle

Rapport d'activité ou de stage

Il est rappelé que, pour obtenir le master de l'ICH, l'élève doit valider une **unité d'activité (UA)** conférant **18 crédits européens** et correspondant à l'**expérience professionnelle dans l'immobilier** acquise avant la demande du diplôme.

Pour valider cette expérience en milieu professionnel, l'élève doit, lors de sa demande de diplôme :

- soit se prévaloir d'**une activité professionnelle salariée ou indépendante d'au moins 1 an dans la promotion immobilière** ;
- soit se prévaloir d'**une activité professionnelle salariée ou indépendante d'au moins 2 ans dans l'immobilier hors secteur de la promotion** (administration de biens immobiliers, financement immobilier, transaction immobilière, évaluation immobilière, activité notariale...);
- soit se prévaloir d'**une activité professionnelle salariée ou indépendante d'au moins 1 an hors secteur de la promotion** et justifier en outre d'**un (ou plusieurs) stage(s) de 5 mois minimum au total dans la promotion immobilière**, effectué(s) pendant la formation ;
- soit justifier d'**un (ou plusieurs) stage(s) de 10 mois minimum au total dans l'immobilier, dont 5 mois minimum dans la promotion**, effectué(s) pendant la formation.

Cette expérience professionnelle est restituée dans un **rapport d'activité** ou un **rapport de stage** qui est joint à la demande de diplôme.

CONTENU DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le rapport d'activité (5 à 15 pages, hors annexes) comporte les trois parties suivantes :

1. Tableau des activités professionnelles exercées - tableau récapitulatif dans l'ordre chronologique les différentes postes occupés : dénomination, type d'activité et lieu de l'entreprise (ou autre organisme public ou privé), intitulé du poste, quotité horaire (plein temps, mi-temps...), dates précises d'entrée dans le poste et de sortie, activité(s) principale(s) exercée(s). JOINDRE IMPÉRATIVEMENT EN ANNEXE LES PREUVES : (CERTIFICAT DE TRAVAIL, ATTESTATION D'EMPLOI OU TOUTE AUTRE PREUVE DES ACTIVITÉS EXERCÉES...)

2. Présentation du parcours professionnel - description synthétique des entreprises (ou autres organismes publics ou privés), de la position du professionnel dans leur organigramme et de la relation (hiérarchie, collaborations...) avec les différentes personnes y travaillant ; description synthétique et globalisante des diverses activités effectuées et des compétences immobilières qu'elles ont apporté au professionnel au regard du programme pédagogique (les UE) du master de l'ICH ; appréciation générale et critique (points forts et points faibles) sur l'apport des activités exercées en termes de montée en compétence et d'épanouissement professionnel.

3. Focus sur une des missions effectuées - nature et caractéristiques de la mission, méthode de travail, difficultés rencontrées, résultats, apports en compétences au regard du programme pédagogique du master de l'ICH.

CONTENU DU RAPPORT DE STAGE

Le rapport de stage (5 à 15 pages, hors annexes éventuelles) comporte les trois parties suivantes :

1. Identification du (ou des) stage(s) - dénomination, type d'activité et lieu de l'organisme d'accueil, dates et horaires du stage, nombre total d'heures, nom du tuteur dans l'organisme, missions principales exercées.

2. Présentation du déroulement du stage - description synthétique de l'organisme d'accueil, de la position du stagiaire dans son organigramme et de la relation (hiérarchie, collaborations...) avec les différentes personnes y travaillant ; description synthétique des diverses activités effectuées pendant le stage et des compétences immobilières qu'elles ont apporté au stagiaire au regard du programme pédagogique (les UE) du master de l'ICH ; appréciation générale et critique (points forts et points faibles) sur le déroulement du stage et son utilité au regard du projet professionnel du stagiaire.

3. Focus sur une des missions effectuées - nature et caractéristiques de la mission, méthode de travail, difficultés rencontrées, résultats, apports en compétences au regard du programme pédagogique du master de l'ICH.